



SYNDICAT LOCAL
FORCE OUVRIERE - Justice
440 avenue Michel SERRES – CS 10 028 – 47 916 Agen Cedex
courriel : fo.personnelsenap@gmail.com / tél. : 06.73.99.75.58. / 05.47.43.30.79.

Incompréhensible

Le bureau local FO Justice - personnels Énap s'étonne que seulement 5 postes de formateurs soient ouverts au tableau de mobilité des spécialistes, et encore ils ne sont pas tous vacants !

Une chose nous échappe car il nous semble que les calculs ne sont pas bons !

En effet, lors du derniers concours ce n'est pas de 16 ressources dont l'Énap a bénéficié mais de 8 uniquement.

Demain, l'Énap devra faire face à des modalités de formation différentes, notamment en lien avec la réforme qui se profile en janvier 2024...

Les publics devraient être plus nombreux et les modalités pédagogiques davantage diversifiées !

Comment fera l'Énap pour professionnaliser les futurs surveillants en formation initiale si l'on ne peut mettre des personnels en uniforme en face à face pédagogique lors des mises en situation sur les thématiques opérationnelles comme les contrôles PEP, fouilles des personnes et des locaux, l'incendie ou parler tout simplement du métier de surveillant pénitentiaire ?

Il en va de même pour les personnels d'insertion et de probation.

Pour faire le lien avec le métier, il faut des personnels du métier !

Sur des thématiques plus théoriques, il est également difficile de faire le lien avec le terrain quand on n'y a jamais mis un pied ! Il ne s'agit pas d'un manque de compétences mais d'un manque de pratique et de savoir-faire liés au métier.

Le bureau local FO Justice - personnels Énap dénonce ce manque de projection sur les postes nécessaires pour faire face aux formations à venir !

Pour rappel, les affectations des formateurs des personnels et des responsables de formation, lors des tableaux de mobilité (TM) de spécialistes, s'effectuent 14 mois après !!!

Le bureau local FO Justice - personnels Énap constate avec émoi que l'Énap n'a pas anticipé...

Le bureau local FO Justice - personnels Énap observe avec tristesse que l'Énap ne souhaite plus recruter de RF CPIP ou officiers ! Aucun poste RF n'a été ouvert au TM des spécialistes et 1 seul lors du TM en cours des officiers !

Que dire également des postes RF CPIP ouverts au TM en cours ! **0 poste !!!!**

C'est inadmissible ! Quel message envoyons-nous à nos futurs collègues CPIP ou officiers ?

L'Énap doit pouvoir répondre aux attentes légitimes de nos collègues et futurs collègues par une formation de qualité, dispensée par des femmes et des hommes formateurs ou RF issus de la pénitentiaire.

Nous ne voulons plus, faute de personnel, délivrer une formation biaisée, basée uniquement sur des critères quantitatifs.

La RRH quitte son poste prochainement, espérons que ce changement apportera un nouveau souffle et une réelle expertise sur la gestion des effectifs et les autres questions RH !

Monsieur le Directeur, nous sollicitons un vrai échange sur les effectifs de l'école et sur l'organigramme de référence que nous réclamions à cor et à cri depuis **4 ans** maintenant ! Car sans celui-ci, il est difficile de justifier des vacances de postes quel que soit le corps et la fonction.

Un organigramme va prochainement nous être présenté, sans que les OS représentatives aient été consultées en amont, contrairement à ce qui avait été demandé et convenu....

Le bureau local FO Justice - personnels Énap exige qu'un additif de postes de formateurs des personnels et de RF soit fait auprès de la DAP afin de combler les postes vacants !

Le bureau local FO Justice - personnels Énap exige un audit externe et indépendant des services de l'Énap dans le but de redéfinir une cartographie objective des postes manquants !

Le bureau local FO Justice - personnels Énap exige qu'un vrai groupe de travail sur l'organigramme de référence soit enfin mis en place avec les OS représentatives de l'école, !

Le bureau local - personnels Énap - FO Justice, le 9 mai 2023